

LA LETTRE

DE JUSTICE ET PAIX

SYRIE : LIBRES ?

Bachar Al-Assad est tombé après plus de vingt ans de terreur, de violences et d'atrocités. On ne peut que s'en réjouir.

Mais cette chute est l'annonce de bouleversements majeurs, en Syrie et dans toute la région.

Le pays est aujourd'hui divisé en plusieurs groupes dont les motivations et les appuis extérieurs sont tous différents.

D'abord les nouveaux maîtres, les forces d'opposition syriennes dirigées par Abou Mohammed Al-Joulani chef politique et militaire du groupe islamiste Hayat Tahrir al-Cham (HTC) qui occupent le centre de la Syrie. Nul ne sait encore s'ils ont changé, mais la nomination d'un premier ministre qui a formé un gouvernement provisoire en refusant d'y associer ses alliés de l'armée nationale syrienne n'est pas un bon signe, d'autant plus que nombre de militants du HTC citent comme exemple les talibans d'Afghanistan. Ils sont soutenus par la Turquie.

Ensuite les groupes kurdes, dans le nord-est à la frontière de l'Irak et de la Turquie, appuyés par les États-Unis et en conflit avec la Turquie.

Enfin les factions alaouites pro Assad, sur la côte ouest, liées à l'Iran et au Hezbollah libanais.

Et sans compter l'intervention d'Israël sur le Golan.

Le calme semble régner, mais la Syrie pourrait être confrontée à des troubles importants dans les mois qui viennent. Or comment ne pas penser à tous ses habitants, et tout particulièrement aux chrétiens, qui ne souhaitent que vivre en paix, dans un pays multiculturel.

Marc de Montalembert
Justice et Paix France



© www.humandevlopment.va

*Seigneur accorde-nous ta paix,
cette Paix que toi seul peut donner
à ceux qui se laissent désarmer
le cœur, à ceux qui ne restent pas
sourds au cri des plus pauvres.*

« REMETS-NOUS NOS DETTES, DONNE-NOUS TA PAIX »

Alors que nous entrons dans l'année jubilaire consacrée à l'espérance, le pape François nous invite, dans son message pour la **Journée mondiale de la Paix**, à changer de regard sur notre humanité blessée et à agir avec audace pour transformer le monde.

C'est un appel bienvenu à la paix. Il nous rappelle que le chemin vers la paix a besoin d'une espérance qui éclaire notre chemin. Une espérance compatissante, qui fait preuve de miséricorde lorsque notre monde rejette la vie ; une espérance inébranlable qui émerge en dépit de pertes terribles et de préjudices inimaginables causés par la guerre, les catastrophes naturelles et le dérèglement climatique ; une espérance vivace qui continue à rechercher la justice lorsque tout semble perdu ; une espérance réconciliatrice qui permet à la grâce du pardon de vaincre la vengeance.

Nous devons entendre plus clairement « *l'appel à l'aide désespéré qui monte de nombreuses parties du monde... reflet de situations d'exploitation de la terre et d'oppression du prochain que Saint Jean-Paul II avait qualifiées de structures de péché...* ».

Le Saint Père nous propose 3 actions pour que renaisse le chemin de l'espérance qui naît de la miséricorde sans limite de Dieu :

- Effacer (ou tout au moins réduire considérablement) la dette internationale qui pèse sur de nombreuses na-

tions, en particulier les plus pauvres, en reconnaissant la dette écologique des pays prêteurs. Et pour cela, construire une nouvelle architecture financière mondiale.

- Promouvoir le respect de la dignité de la vie humaine, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle, et abolir la peine de mort partout sur la planète.

- Éliminer définitivement la faim par un développement durable et la lutte contre le dérèglement climatique en créant un fonds qui serait alimenté par les budgets prévus pour l'armement.

Ce chemin d'espérance conduit à la Paix. Le pape François nous invite à travailler à la paix en cette nouvelle année, une paix véritable et durable, celle que Dieu donne aux cœurs désarmés. La paix n'advient pas seulement de la fin de la guerre, mais par le commencement d'un monde nouveau, où nous nous découvrons différents, plus unis et plus frères et sœurs que nous ne l'imaginons.

Mgr Jacques Blaquart,
évêque d'Orléans

Président de Justice et Paix France

Michel Roy
Secrétaire général de Justice et Paix
France

HAÏTI, LA CRISE POLITIQUE ENGENDRE UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PAREIL, LES DROITS HUMAINS SONT EN DANGER GRAVE !

La population haïtienne compte plus de 12 millions d'habitants répartis sur les dix départements du pays. Indépendant depuis 1804, les 3 siècles d'esclavage et de colonisation brutale continuent de marquer la culture et les mentalités. Pendant plus d'un siècle, Haïti a payé la dette de l'indépendance à la France et les dépenses des occupants américains débarqués en 1915 et elle subit encore les politiques néolibérales de pays étrangers. Le pays se trouve coincé avec des politiques dévastatrices qui l'empêchent de se relever. La misère et le manque de services de base à la population provoquent de l'écèlement à chaque instant. Haïti se cherche constamment.

La population se trouve dans une situation politique, économique et sociale extrêmement compliquée surtout à Port-au-Prince et dans l'Artibonite. Depuis avril 2024, le pays est dirigé par une équipe de transition ayant dans son agenda le rétablissement de la sécurité et l'organisation des élections. Mais huit mois plus tard, rien n'est clair sur le devenir du pays. Les autorités parlent de tout sauf de comment en finir avec les gangs qui ravagent le pays, comment permettre aux déplacés de regagner leurs maisons et soulager leur misère et comment faciliter la libre circulation dans tout le pays. Au contraire, nous avons l'impression que cette équipe utilise des stratagèmes pour perdurer au pouvoir et se remplir les poches sans résoudre les problèmes cruciaux. La politique constitue le lieu par excellence de lutte pour des intérêts mesquins sur le fond de vaines promesses et de propagande. La justice est emprisonnée entre les pouvoirs exécutif et législatif. Depuis 2020, il n'y a plus de parlementaires ni de sénateurs. L'inaction et la faiblesse institutionnelle de l'État, tout comme le manque de vision et de volonté politique, aggravent la situation du pays.

L'apport économique de la diaspora reste important : les transferts d'argent dépassent la totalité de l'aide internationale au pays. Cela n'empêche que beaucoup de nationaux continuent de migrer vers d'autres pays à la recherche d'un mieux-être qui bien souvent qui tourne au drame : la prison ou la déportation comme pour des milliers de gens aux États-Unis. Et la République Dominicaine continue de rapatrier et

déporter des gens en dehors de tout cadre légal et humain, soixante-et-onze mille en un mois. Les classes moyennes ont disparu à cause des luttes politiques, des kidnappings et de la criminalité.

Ce qui se passe à Port-au-Prince a de graves répercussions sur les villes de province. Les gangs armés contrôlent une bonne partie du Bas Artibonite qui autrefois était une zone de grande production agricole. Les paysans sont chassés et ne peuvent plus travailler leur lopin de terre.



Des milliers de gens se voient chassés de leurs maisons par des groupes armés. Les gens de la zone métropolitaine sont obligés de se déplacer régulièrement afin de fuir les balles assassines des gangs qui, après les avoir dépouillés, pillent et brûlent leurs maisons. Ces personnes-là vivent dans la pire précarité sur les places publiques, dans des établissements scolaires, chez un parent ou un ami ou dans des camps. Plus de six millions de personnes sont menacées en permanence par la faim et la malnutrition avec plus de huit cent mille déplacés internes forcés sous les yeux complices des autorités qui ne font presque rien pour faire cesser cette violence. De janvier à aujourd'hui près de cinq mille personnes ont été assassinées par des bandits armés. Sans oublier les blessés et les sans-abris.

Sur les douze derniers mois, le pays s'est fermé à deux reprises. D'abord en février 2024 pendant quatre mois où toutes les activités ont été quasiment bloquées. Puis à partir du 18 novembre 2024, où on a tiré sur des avions à

l'aéroport de Port-au-Prince. Depuis lors, le pays est isolé du monde. Les compagnies aériennes ont suspendu leurs vols sur Port-au-Prince.

En réalité, les gangs font couler le sang de la population pour leurs propres intérêts. Ils agissent comme des mercenaires pour soutirer de l'argent et se procurer des armes pour exécuter leurs forfaits à leur profit ou au profit des groupes de mafias qui s'organisent pour détruire le pays. De plus en plus, nous comprenons que les bandits

agissent comme des terroristes. Ils ne sont pas seuls. Ils ont des connexions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Notons que plus d'un millier de personnes ont été kidnappées. Certaines ont dû payer une rançon pour être libérées. On ne peut pas compter les personnes qui ont disparu durant les deux dernières années.

Ainsi, le droit à la vie est constamment menacé par l'insécurité, tout comme le droit à la santé. En permanence, le droit à un logement digne, le droit au travail, le droit à l'identité, le droit à vivre dans un environnement sain, le droit de vivre avec un niveau de vie suffisant sont bafoués. Le dysfonctionnement du système judiciaire aggrave la situation des gens, notamment ceux en détention préventive, sans compter la condition de vie infrahumaine réservée aux milliers de détenus dans les centres carcéraux.

Les défis sont énormes pour les Haïtiens aujourd'hui. Il faut :

- trouver une solution au problème de l'insécurité. C'est le problème numéro

un du pays actuellement. La population vit dans une désolation totale. La circulation des personnes et des biens est impossible depuis des années.

- exiger des autorités qu'elles prennent leurs responsabilités pour que la justice et le respect des droits humains fassent enfin partie de leurs priorités. Concrètement, elles devraient renforcer les institutions régaliennes en leur donnant les moyens nécessaires pour remplir leur mission pour le plus grand bien de la population haïtienne.

- faire valoir le droit à l'assistance judiciaire. Le plaidoyer pour la réforme de la justice doit continuer sur ces différents aspects : l'indépendance du pouvoir judiciaire, le respect des droits humains dans la chaîne pénale et l'accessibilité à la justice.

- avoir les ressources et moyens permettant de répondre aux demandes d'accompagnement de la population haïtienne en général et des victimes de violations des droits humains en particulier sur tout le pays.

Par-dessus tout, le pays a des potentiels et atouts locaux même si nous sommes toujours à la recherche de la cohésion sociale et d'un renforcement organisationnel ainsi que de connaissances et de bonnes pratiques locales dans la perspective des changements souhaités qui pourront amener à de meilleures conditions de vie.

Les évêques d'Haïti ont adressé le 28 novembre un message d'encourage-

ment aux chrétiens et à toutes les personnes de bonne volonté à la veille de Noël : « ... nous, les évêques catholiques d'Haïti, avons exprimé récemment comment ce qui se passe dans le pays nous trouble et nous fait mal. Aujourd'hui encore, nous lançons un appel à vous tous frères et sœurs pour vous dire : notre pays est en danger. Notre situation est grave. Devant tous ces malheurs qui menacent notre pays, tous les acteurs dans la société doivent dépasser leurs divisions et conflits pour sauver le pays. C'est pourquoi nous demandons :

a) À ceux qui détiennent des armes et qui tuent, pillent, violent, brûlent et poussent les gens à quitter leurs maisons, de cesser ces actes odieux...

b) À ceux qui sont tapis dans l'ombre et qui fournissent des armes et des munitions en cachette, de cesser d'alimenter cette violence aveugle qui ensanglante quotidiennement notre société.

c) Aux autorités de l'État, de chercher à travailler dans l'intérêt de tous au lieu de servir vos propres intérêts et ceux de vos partis... bloquez les trafics des armes et des munitions illégales qui entrent dans le pays. Finissez-en avec le problème de l'insécurité en cherchant les moyens efficaces pour désarmer les enfants, jeunes et adultes pris dans la spirale de la violence. Répondez en toute urgence aux besoins des déplacés. Rendez justice aux nombreuses victimes. Rétablissez l'ordre et la paix.

d) À la communauté internationale, rappelez-vous vos promesses et engagements pour aider Haïti à sortir des bas-fonds de la violence et de l'isolement où il se trouve. Faites tout ce que vous pouvez pour que les armes et munitions illégales cessent d'entrer dans le pays. La population livrée à elle-même doit pouvoir compter sur la solidarité effective des autres nations.

e) Vous tous, hommes et femmes du pays, nous vous disons malgré cette situation calamiteuse : continuez à marcher sans vous décourager. Devenez tous des témoins d'espérance. Chaque Haïtien, chaque Haïtienne, quelle que soit sa condition a un rôle à jouer dans la transformation de notre pays. Nous vous exhortons donc à cultiver la paix dans vos familles et communautés. Impliquez-vous dans les initiatives de solidarité, d'éducation et de sensibilisation à la paix...

f) La fête de Noël nous rappelle que Dieu s'est fait l'un de nous. Ainsi, Dieu élève d'une façon à nulle autre pareille la dignité de chaque vie humaine. Sachons donc l'aimer en chacun de nos frères et chacune de nos sœurs. La volonté de Dieu est que nous cherchions à "tout faire pour que chacun retrouve la force et la certitude de regarder l'avenir avec un esprit ouvert, un cœur confiant et une intelligence clairvoyante" dit le pape François. C'est ce à quoi nous invite le temps de l'Avent qui nous met également en route vers le grand Jubilé 2025 ».

La Commission épiscopale nationale Justice et Paix promeut la défense des droits humains et la construction de la paix en Haïti. Elle cherche des moyens pour subvenir aux besoins des familles déplacées qui ont perdu tout ce qu'elles avaient. Nombre d'entre elles n'ont pas de revenus car elles n'ont pas d'emplois. Beaucoup d'enfants ne peuvent pas aller à l'école cette année. Beaucoup d'établissements sont fermés ou détruits ou encore utilisés pour abriter des familles déplacées. Pour surmonter les situations terribles que vit le peuple haïtien, la solidarité agissante de tous et de toutes est plus que nécessaire.

Jocelyne Colas
Directrice Exécutive
Commission épiscopale nationale
Justice et Paix (CE-JILAP) en Haïti



QUESTIONS SUR LE SENS DE LA PEINE



© Jean Caël

Arrivé au Secours Catholique/Caritas France en 1989, j'ai été rapidement mis dans le bain de sa dimension internationale : 3 mois après ma prise de fonction à la délégation de Nancy, j'ai eu l'opportunité de participer à une mission au Sri Lanka. Pour moi tout était neuf : le contact direct avec des populations déplacées ou très isolées, la prise de conscience d'un contexte de guerre civile et plus généralement les conditions de vie. Au retour, j'ai pu témoigner. Le pli était pris de relire les situations sous l'angle de ceux qui souffrent des pauvretés et du cortège des injustices qu'elles induisent.

Cette approche a été ensuite confortée par la préparation avec les habitants d'une cité d'un pèlerinage à la Cité Saint-Pierre du Secours Catholique à Lourdes. C'est alors ma Foi qui a été questionnée. Je faisais humblement la découverte de la diversité que le Saint-Esprit déploie pour faire résonner concrètement le message de Jésus dans la vie quotidienne de toute personne. Je retiens de ce temps la phrase par laquelle l'aumônier de notre groupe nous encourageait : « *La marche est une suite de déséquilibres surmontés* ».

Nous avons mis sur pied un service prison à la délégation de Nancy. Un nouveau pan de pauvretés cumulées m'apparaissait. La construction d'un partenariat avec des personnes mues par d'autres logiques m'est alors apparue comme une condition de la fécondité à long terme. Mais le monde n'étant pas idéal, il fallait également rester vigilant et ne pas glisser vers une sorte de « collaboration » lorsque les logiques plus sécuritaires risquaient de porter atteinte à la dignité des plus vulnérables en détention ou à la sortie. Par le discernement collectif en équipe, l'enjeu a été de maintenir la nécessité du plaidoyer.

Naturellement, quelques années plus tard, je suis arrivé au service prison du siège national, de plus en plus conscient

que la société civile ne mesurait pas la réalité des modes défaillants d'exécution des peines, malgré l'engagement de la plupart des fonctionnaires de la justice, débordés par la surpopulation. Las, la prison restait la peine de référence.

Il me semble clair à l'issue de ces décennies d'expérience que le rôle que les décideurs politiques font jouer à la prison est ingrat : on lui demande d'être une voiture-balai qui va camoufler derrière de hauts murs les marginaux et les déviants, voire les malades. Le problème est qu'on ne lui donne pas les moyens de faire davantage. En effet, on peut s'interroger sur les résultats que produit l'emprisonnement. La prison ne retire que temporairement les auteurs d'infraction du circuit de la vraie vie. Comme me disait un ami avocat : mettre quelqu'un dans une boîte, ne rien faire pour lui, et attendre qu'il en ressorte meilleur et réinsérable est un leurre. En tout état de cause, la privation de liberté est une décision lourde et qui ne fait pas toujours sens pour le condamné.

Que l'on me permette ici de ne pas opposer la souffrance de l'auteur avec celle de la victime, chacune étant à prendre en considération avec dignité et respect. Sauf à être instrumentalisée, voire "emblématisée" par les médias, le plus souvent les victimes n'aspirent pas à la vengeance par l'exécution d'une longue peine qui en définitive ne réparera rien.

Toutes ces questions sur le sens de la peine nous ambitionnons d'en saisir le Dicastère pour la promotion du développement humain intégral du Saint-Siège. Pour cela, nous nous appuyons sur le riche partage d'expériences avec des Caritas d'Europe de pays très divers eu égard aux contextes carcéraux et socio-politiques. Suite à une enquête dans les prisons de l'ensemble de ces pays, nous avons dégagé le principe « d'auto-détermination » des personnes sous main de justice. Il repose sur l'estime de soi, l'acquisition de compétences et la capacité de projection dans l'avenir afin que les auteurs d'infraction puissent retrouver une place et jouer un rôle positif dans la société.

J'ai eu aussi l'occasion de participer à une réunion du Dicastère sur la pastorale mondiale des prisons en 2019 ; là encore le témoignage des aumôniers avait renforcé ma conviction selon laquelle il y avait comme « un aimant à pauvres » sous les prisons. C'est dans cette logique qu'avec Emmaüs-France nous avons ensuite mené en France une enquête sur la mesure de la pauvreté dans les prisons françaises qui continue de faire référence et crédibilise nos plaidoyers.

N'oublions jamais que c'est à un repris de justice que Jésus en Croix a ouvert le paradis.

Jean Caël

Service Prisons Justice

Secours Catholique Caritas France

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE,

en faisant un don :

- ☐ par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.
- ☐ par virement IBAN : FR76 1820 6002 9412 8907 4400 188, BIC : AGRIFRPP882

☐ **DON :** euros

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Maria Biedrawa - Catherine Billet - Sylvie Bukhari-de Pontual - Dominique Coatanéa - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad - Marie-Noëlle Koyara - Sr Jeannette Londajim - Jean-Bernard Marie - Dominique Quinio - P. Thierry Reveneau - Jean-Luc Rolland - P. André Talbot - Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Comité éditorial : Marc de Montalembert

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Janvier 2025

Conception et Impression : Imprimerie Repa Druck